



EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VERZENAY-51360

Envoyé en préfecture le 28/02/2024
Reçu en préfecture le 28/02/2024
Publié le 28-02-2024
ID : 051-215105677-20240220-10_24-DE

Séance du 20 février 2024

Numéro : 10-24

L'an Deux mille vingt-Quatre
et le vingt février
à Dix-neuf heures Quarante minutes

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	15

Date de la convocation

13/02/2024

Date d'affichage

13/02/2024

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur le Maire, Cyrille DUTERNE**

Présents : Messieurs Cyrille DUTERNE, Jean-Claude BONNIER, Denis BOVIÈRE, Loïc DENEUX, Thomas RIBAUD, Romain RICHEZ, Damien TENET, et Mesdames Sabrina LELARGE, Mélanie BRAILLON-VUILLE, Laurence LERICHE, Delphine PREVOST-BIENVENOT, Agath RABEUX-MENU, Emilie RENOIR-SIBLER

Absents excusés : **Christophe ARTICLAUT** donnant pouvoir à Denis BOVIÈRE, **Anne MÉREAUX** donnant pouvoir à Cyrille DUTERNE,

Absents :

Secrétaire : Delphine PREVOST-BIENVENOT,

Objet de la Délibération

N°10-24 : Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du plan 5000 terrains de sport à l'Espace Jean BOVIÈRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des futurs travaux de création d'un équipement sportif de proximité (terrain de padel) en zone rural à l'Espace Jean BOVIÈRE, pour la somme de 700 000€ HT, et qu'il convient de solliciter l'Agence Nationale du Sport au titre du plan 5000 terrains de sport, et de faire une demande de subvention à la hauteur du taux maximum éligible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE et AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du plan 5000 terrains de sport à l'Espace Jean BOVIÈRE.



Le Maire,
DUTERNE Cyrille